



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 12 novembre 2018 à 20h00 à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Louise Boudreault, Marie Andrée Leduc et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Michel Bisson et Serge Morin sont présents;

Formant quorum et siégeant sous la présence du maire, M. Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

**18-11-210**

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

**18-11-211**

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie Andrée Leduc que la présente séance soit ouverte à 20h01.

**18-11-212**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 9 octobre 2018
8. Correspondance
  - 8.1 Correspondance du Ranch d'Amérique
  - 8.2 Correspondance du propriétaire du 351 route des Cantons
9. Voirie
  - 9.1 Rapport de la voirie
10. Urbanisme et environnement
  - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement
  - 10.2 Projet minier la Loutre
11. Sécurité incendie
  - 11.1 Rapport du Service Incendie
12. Loisirs et cultures
  - 12.1 Madame Julie Paradis dépose le rapport des Loisirs du mois
13. Affaires financières/Résolutions
  - 13.1 Liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2018 au montant de \$26 555.80.
  - 13.2 Démission de l'employé numéro 9
  - 13.3 Embauche d'une responsable à la bibliothèque
  - 13.4 Autorisation d'abri temporaire – intersections rang Bisson et impasse Bourgeois
  - 13.5 Entériner la recommandation du comité de sélection pour l'embauche de l'adjointe administrative
  - 13.6 Démission de l'employé numéro 20
  - 13.7 Entériner l'augmentation des salaires des employés et élus au 1<sup>er</sup> janvier 2018
  - 13.8 Annulation de factures impayées – Service Incendie
  - 13.9 Demande d'appui pour l'installation d'un lampadaire sur la montée Trudeau
  - 13.10 Autorisation du conseil pour une demande de certificat d'autorisation pour le traitement des eaux usées et prolongement d'un réseau d'égout prothétique domaine privé : les résidences des Roys et Fils Inc. – rang des Pruniers
  - 13.11 Demande d'aide pour le Camp Ozanam (financière ou autres)



- 13.12 Demande de don – Croix Rouge Canadienne
- 13.13 Modification à la résolution numéro 18-10-207 (crédit bail)
- 13.14 Addenda à l'entente inter municipale concernant le Service de formation régionale des pompiers de la MRC de Papineau
- 13.15 Inscription d'un pompier à la formation – Pompier 1 (Pierre Luc Blanc)
- 13.16 Rencontre des membres – Corporation des Loisirs Papineau (frais) – Julie Paradis
- 13.17 Dépouillement – Noel 2018
- 13.18 Identification pour le sentier de raquettes
- 13.19 Embauche de deux pompiers (Alex-Sandra Périard et Patrick Parent)
- 13.20 Mandat de transmission de la reddition de comptes TECQ – firme Charlebois – Gratton, CPA INC
- 13.21 Modification de l'entente relative à la protection contre l'incendie
- 13.22 Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac Quesnel, montée des Italiens et le rang des Sources
- 13.23 Formation sur les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des pl 122, 155 et 108 (307\$ + taxes)
- 13.24 Rencontre du 14 novembre avec l'OBV (Louise Boudreault)
- 13.25 Parution de "vœux des fêtes"
- 13.26 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes – 21 décembre 2018 au 3 janvier 2019
- 13.27 Campagne d'adhésion 2019 – Regroupement d'achats UMQ – Chlorure de calcium
- 13.28 Appel d'offres vente du camion incendie Ford 1997
  
14. Période de questions
15. Varia
16. Levée de la séance

Que l'ordre du jour soit adopté sur proposition de monsieur le conseiller Jacques Proulx et appuyé par monsieur le conseiller Serge Morin avec un rajout au point 13.28, appel d'offre – camion incendie Ford 93 à vendre, et en conséquence demeure ouvert à toute modification.

#### 4. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire dépose son rapport

##### 4.1 Projet piste cyclable

Aucun développement.

#### 5. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

Monsieur le conseiller Serge Morin discute de la rencontre avec monsieur Guy Leprohon, concernant les myriophylles existants au Lac Lévesque

#### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

18-11-213

#### 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 OCTOBRE 2018

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie Andrée Leduc que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal du 9 octobre soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

#### 8. CORRESPONDANCES

8.1 Correspondance du Ranch D'Amérique

8.2 Correspondance du propriétaire du 351 route des Cantons

#### 9. VOIRIE

##### 9.1 Rapport de la voirie

Le chef de la voirie dépose son rapport.

#### 10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT



**10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement**

Monsieur Blanc dépose son rapport du mois d'octobre 2018.

**10.2 Projet minier la Loutre**

Aucun changement à apporter.

**11. SÉCURITÉ INCENDIE**

**11.1 Rapports du Service Incendie**

Monsieur Jonathan Turpin dépose les rapports du mois d'octobre 2018.

**12. LOISIRS ET CULTURES**

**12.1 Rapport des loisirs**

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport.

**13. AFFAIRES MUNICIPALES/RÉSOLUTIONS**

18-11-214

**13.1 Listes des comptes à payer du mois d'octobre 2018**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson que les comptes à payer du mois d'octobre 2018 au montant de 26 555.80\$ soient acquittés.

**Adoptée à l'unanimité.**

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de septembre 2018 et qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale.

18-11-215

**13.2 Démission de l'employé numéro 9**

**ATTENDU QUE** l'employé numéro 9 était en arrêt de travail pour un certain temps;

**ATTENDU QUE** l'employé a pris la décision de démissionner en raison de santé;

**ATTENDU QUE** cette employée était en poste depuis 30 années

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** la démission de l'employé numéro 9 soit acceptée tel que déposée;

**ET QU'**une plaque lui soit remise en remerciement de ses années de service

**ET QUE** la salle de la bibliothèque soit nommée en son nom, soit "Salle Georgette Haineault".

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-216

**13.3 Embauche d'une responsable à la bibliothèque**

**ATTENDU QUE** la responsable de la bibliothèque a été arrêt de travail depuis quelques mois;

**ATTENDU QUE** celle-ci a déposé sa démission;

**ATTENDU QUE** celle-ci avait été remplacée temporairement par madame France Legault;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie Andrée Leduc;



**QUE** madame France Legault a reçu toute la formation nécessaire pour remplir les fonctions;

**QUE** madame France Legault accepte le poste en permanence.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-217

**13.4 Autorisation d'abri temporaire – intersections rang Bisson et Impasse Bourgeois**

**ATTENDU QU'**un abri temporaire a été installé aux intersections du rang Bisson et l'impasse Bourgeois;

**ATTENDU QUE** le conseil doit autoriser l'installation de celui-ci;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

**QUE** le conseil de St-Émile-de-Suffolk autorise l'abri temporaire.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-218

**13.5 Entériner la recommandation du comité de sélection pour l'embauche de l'adjointe administrative**

**ATTENDU QU'** un poste d'adjointe administrative avait été affiché suite à la démission de l'employé numéro 37;

**ATTENDU QUE** deux personnes ont passés l'entrevue;

**ATTENDU QUE** le comité recommande l'embauche de madame Johanne Sauvé;

**ATTENDU QUE** madame Sauvé demande pour l'année 2019 de prendre deux semaines de vacances à ses frais et pour l'année 2020, 3 semaines de vacances payées par la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** madame Johanne Sauvé soit engagée à 35 heures semaine, deux semaines de vacances à ses frais en 2019 et pour l'année 2020, 3 semaines de vacances payées et ce conditionnel à sa période de probation;

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-219

**13.6 Démission de l'employé numéro 20 (Service Incendie)**

**ATTENDU QUE** l'employé numéro 20 a remis sa démission en tant que pompier;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

**QUE** La démission de l'employé numéro 20 soit acceptée tel que déposée.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-220

**13.7 Entériner l'augmentation des salaires des employés et élus au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

**ATTENDU QUE** lors de l'assemblée du 11 décembre 2017 il a été convenu que l'augmentation de salaires pour les employés municipaux était de 2%;

**ATTENDU QUE** la résolution a été omise dans le procès-verbal de l'assemblée;



**ATTENDU QUE** selon le règlement d 16-342 l'indexation annuelle pour la rémunération et l'allocation de dépenses aurait dû être de 4%;

**ATTENDU QUE** les élus acceptent que l'augmentation pour l'année 2018 soit de 2%;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

**QUE** l'augmentation de salaires de 2018 pour les employés municipaux et les élus de la municipalité soit de 2%

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-221

**13.8 Annulation de factures impayées – Service incendie**

**ATTENDU QUE** plusieurs factures du service Incendie et autres service rendus par la municipalité demeurent impayées;

**ATTENDU QUE** plusieurs moyens ont été intentés afin de recouvrer les montants impayés;

**ATTENDU QUE** le coût élevé des frais légaux pour le recouvrement;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** la liste des factures, jointe en annexe, soit radiée pour un montant total de 5762.66\$.

**Adoptée à l'unanimité.**

**13.9 Demande d'appui pour l'installation d'un lampadaire sur la montée Trudeau**

Ceci ne fait pas foi d'une résolution, toutefois une rencontre avec Hydro Québec sera cédulée.

18-11-222

**13.10 Autorisation du conseil pour une demande de certificat d'un réseau d'égout de résidences prothétiques domaine privé : les résidences des Roys et Fils Inc. – rang des Pruniers**

Sur proposition de monsieur le conseiller Michel Bisson et appuyé par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

**QUE** la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation du MDDELCC en vertu de l'article de la Loi sur la Qualité de l'Environnement pour le projet de construction de bâtiment pour l'ajout de résidences prothétiques

**Adoptée à l'unanimité.**

**13.11 Demande d'aide – Camp Ozanam (financière ou autre)**

Ceci ne fait pas d'une résolution

**13.12 Demande de don – Croix Rouge Canadienne**

Ceci ne fait pas foi d'une résolution

18-11-223

**13.13 Modification à la résolution numéro 18-10-207 (crédit bail)**

**ATTENDU QUE** la résolution 18-10-207 nécessite une modification;

**ATTENDU QUE** la municipalité de St-Émile-de-Suffolk avait discuté du financement REXCAP pour 7 ans avec valeur résiduelle de 25% (86 035\$), à un taux indicatif de 4,42% pour un montant de 344 140\$ avant taxes;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lac des Plages privilégie un terme plus court avec un résiduel à 1\$;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lac des Plages informe la municipalité de St-Émile-de-Suffolk qu'elle opte pour le financement de 60 mois avec option d'achat à 1\$ au taux de 4,25%, selon les termes et



conditions de la proposition de REXCAP / Banque Royale du Canada et qu'elle se soumet au partage des coûts selon l'entente (60/40).

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

**QUE** la résolution 18-10-207 soit modifiée;

ET **QUE** la municipalité de St-Émile-de-Suffolk accepte l'offre de 60 mois avec option d'achat à 1\$ au taux de 4,25% selon les termes et conditions de la proposition de REXCAP/Banque Royale du Canada au coût de 60/40.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-224

**13.14 Addenda à l'entente inter municipale concernant le Service de formation régionale des pompiers de la MRC de Papineau**

**ATTENDU QUE** les objectifs des municipalités locales et de la MRC sont de bénéficier d'un service régional de formation accessible et adaptée aux besoins des services de sécurité incendie du territoire en fonction, notamment, de la proximité du service de formation et d'un coût abordable pour les municipalités locales;

**ATTENDU** les pouvoirs accordés aux municipalités locales pour conclure une entente par laquelle elles délèguent à la municipalité régionale de comté dont le territoire comprend le leur, l'exercice de tout ou partie d'un domaine de leur compétence conformément aux articles 569.0.1 et suivants du *Code municipal du Québec*;

**ATTENDU** la résolution numéro 2016-01-007, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 27 janvier 2016, relative à l'adoption de l'entente inter municipale concernant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC 2016-2018 tel que déposé, incluant les documents afférents conformément à l'article 569 et suivants du *Code municipal du Québec*;

**ATTENDU** la résolution numéro CA-2018-10-328, adoptée lors de la séance spéciale du Comité administratif de la MRC de Papineau tenue le 30 octobre 2018, laquelle adopte le projet d'addenda à l'entente inter municipale concernant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC tel que déposé, incluant les documents afférents en vue d'une délégation de compétence en cette matière ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

**QUE** Les membres du Conseil de la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk adoptent le projet d'addenda à l'entente inter municipale concernant l'offre d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC, conformément à l'article 569 et suivants du *Code municipal du Québec* ;

**QUE** Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient et sont mandatés à signer ledit addenda à l'entente inter municipale suite à son adoption par la MRC ;

**ET QUE** Le secrétaire-trésorier et directeur général soit et est mandaté pour assurer les suivis de la présente décision, notamment en acheminant la résolution à la MRC avant le 20 novembre 2018.

**Adoptée à l'unanimité.**

18.11-225

**13.15 Inscription d'un pompier à la formation – Pompier 1 (Pierre Luc Blanc)**

**ATTENDU QUE** monsieur Jonathan Turpin demande au conseil que monsieur Pierre Luc Blanc suive la formation de Pompier 1;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie Andrée Leduc;

**QUE** monsieur Jonathan Turpin inscrive monsieur Pierre Luc Blanc à la formation de Pompier 1;

**Adoptée à l'unanimité.**



18-11-226

**13.16 Rencontre des membres – Corporation des Loisirs Papineau (frais) – Julie Paradis**

**ATTENDU QUE** madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, désire assister à la rencontre des membres de la Corporation des Loisirs de Papineau;

**ATTENDU QU'**un souper précède la rencontre;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par la conseillère Marie Andrée Leduc;

**QUE** les frais de déplacement ainsi que le souper soient absorbés par la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-227

**13.17 Dépouillement 2018**

**ATTENDU QU'**à toutes les années un dépouillement est organisé à la municipalité de St-Émile-de-Suffolk;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

**QU'**un montant de 1000.00\$ soit alloué pour l'achat des cadeaux;

**ET QUE** madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs procède à l'achat des cadeaux.

**Adoptée à l'unanimité.**

**13.18 Identification pour le sentier de raquettes**

18-11-228

**13.19 Embauche de deux pompiers (Alex-Sandra Périard et Patrick Parent)**

**ATTENDU QUE** madame Alex-Sandra Périard ainsi que monsieur Patrick Parent désirent se joindre au service de sécurité Incendie;

**ATTENDU QUE** madame Alex-Sandra Périard fait déjà parti du service des Premiers Répondants et qu'elle a toute la formation nécessaire pour occuper le poste de pompier;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** madame Alex-Sandra Périard et monsieur Patrick Parent soient embauchés à titre de pompiers volontaires.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-229

**13.20 Mandat de transmission de la reddition de comptes pour le programme TECQ – Charlebois – Gratton, CPA inc**

**ATTENDU QUE** les travaux dans le cadre du programme de TECQ 2014-2018 ont été complétés;

**ATTENDU QUE** pour transmettre la reddition de comptes finale, le rapport doit être accompagné des rapports de l'auditeur;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Louise Boudreault et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

**QUE** la firme comptable Charlebois et Gratton, CPA INC, soit mandatée pour auditer l'admissibilité du coût des travaux effectués dans le cadre du programme TECQ 2014-2018 et pour auditer l'admissibilité des travaux effectués pour le seuil minimal d'immobilisations.

**Adoptée à l'unanimité.**



18-11-230

**13.21 Modification de l'entente relative à la protection contre l'incendie**

**ATTENDU QUE** selon l'entente signée portant le numéro de résolution 2007-05-084, établissant les modalités de services entre les municipalités de St-Émile-de-Suffolk et Lac des plages;

**ATTENDU QU'**à l'article 7 de l'entente, des frais d'administration de 10% sont établies, sans égard au type de dépense;

**ATTENDU QUE** les deux municipalités s'entendent pour qu'il n'y ait pas de frais d'administration applicable à un achat ponctuel en immobilisation, tel un véhicule;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

**QUE** le conseil de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk autorise le maire et la directrice générale à signer pour, l'Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services, telle qu'établie précédemment, avec la modification de l'article 7, pour y ajouter le troisième paragraphe : "Nonobstant ce qui précède, dans le cas de l'achat d'une immobilisation, tel un véhicule, les frais d'administration ne s'applique pas".

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-231

**13.22 Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac Quesnel, montée des Italiens et le rang des Sources**

**IL EST RÉSOLU** sur proposition de monsieur Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

**QUE** le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac Quesnel, montée des Italiens et le rang des Sources pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministre des Transports;

**QUE** Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin du Lac Quesnel, montée des Italiens et le rang des Italiens dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-232

**13.23 Formation sur les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des pl122, 155 et 108 (307\$ + taxes)**

**ATTENDU QUE** madame Danielle Longtin demande à participer à la formation sur les contrats municipaux le 5 décembre prochain à Gatineau;

**ATTENDU QUE** cette formation en coûte 307\$ + taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** madame Danielle Longtin participe à la formation sur les contrats municipaux;

**ET QUE** tous les frais reliés soient absorbés par la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-233

**13.24 Rencontre du 14 novembre avec l'OBV (Louise Boudreault)**

**ATTENDU QUE** madame la conseillère désire participer à la rencontre avec l'organisme des Bassins Versants;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;





**QUE** les frais de kilométrage soient absorbés par la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-234

13.25 Parution de "vœux des fêtes"

**ATTENDU QU'**à chaque année la municipalité de St-Émile-de-Suffolk affiche des vœux du temps des fêtes;

**ATTENDU QU'**il y a maintenant deux journaux locaux, le Journal Petite Nation ainsi le Journal des 2 Vallées;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie Andrée Leduc;

**QUE** les vœux apparaissent dans les deux journaux.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-235

13.26 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes 21 décembre au 3 janvier

**ATTENDU QUE** madame Danielle Longtin demande au conseil de fermer le bureau municipal durant la période du temps des fêtes, soit du 21 décembre 2018 (midi) au 2 janvier 2019 inclusivement;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie Andrée Leduc;

**QUE** le conseil municipal accepte la demande de madame Danielle Longtin.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-236

13.27 Campagne d'adhésion 2019 – Regroupement d'achats UMQ Chlorure de calcium

**ATTENDU QUE** la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2019;

**ATTENDU QUE** les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;

précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

**ATTENDU QUE** la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer *le chlorure de calcium solide en flocons et/ou le chlorure en solution liquide* dans les quantités nécessaires pour ses activités;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx **ET APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin

**QUE** la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat



d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (*chlorure de calcium solide et flocons et/ou chlorure en solution liquide*) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2019;

**QUE** pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

**QUE** la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

**QUE** si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

**QUE** la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

**QU'** un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-11-237

**13.28 Appel d'offres vente du camion incendie Ford 1997**

**ATTENDU QUE** le service Incendie St-Émile/Lac des Plages s'est doté d'un nouveau camion Incendie;

**ATTENDU QUE** le conseil de St-Émile-de-Suffolk désire aller en appel d'offres afin de vendre le Ford 1997;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé **et APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** madame Danielle Longtin procède à l'appel d'offres.

**Adoptée à l'unanimité.**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Donald Brunet questionne sur le BTI ainsi que sur l'Organisme des Bassins Versants

**15. VARIA**

18-11-238

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST RÉSOLU** par monsieur le conseiller Michel Bisson **et APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

**QUE** la séance soit levée à 21h04.

**Adoptée à l'unanimité.**

Hugo Desormeaux  
Maire

Danielle Longtin  
Directrice générale